9^{èmes} Journées Nationales DES SERVICES POUR LES ADULTES HANDICAPÉS

LES 23 ET 24 JANVIER 2014 AU PALAIS DES CONGRÈS D'ARCACHON

Inscriptions et informations pratiques

→ Inscriptions en ligne et bulletin téléchargeable sur :

www.creahi-aquitaine.org



- → Tarif des inscriptions : 460 € par personne Le tarif des inscriptions reçues après le 15 décembre 2013 sera majoré de 60 €
- → Les frais d'inscription comprennent la participation à la manifestation et les déjeuners du 23 & 24 janvier 2014 (hébergement non inclus).
- → Conditions d'annulation :

Seule une annulation signifiée par écrit au CREAHI d'Aquitaine avant le 8 janvier 2014 (cachet de la poste faisant foi) entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 50€ par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des inscriptions restera dû. Les demandes de remplacement de participants, formulées par écrit, seront admises jusqu'au 8 janvier 2014.



→ Informations complémentaires :

CREAHI d'Aquitaine Espace Rodesse, 103 ter rue Belleville CS 81487, 33063 BORDEAUX Cedex Tél: 05 57 01 36 50 - Fax: 05 57 01 36 99 phv2014@creahi-aquitaine.org

www.creahi-aquitaine.org

N° d'agrément formation permanente : 72 33 005 88 33

→ Les journées se dérouleront au

Palais des Congrès d'Arcachon 6 Bd Promenade Veyrier Montagnères 33120 Arcachon

Accès en avion :

L'aéroport international Bordeaux-Mérignac est situé à 45 min d'Arcachon

Accès en train:

2 minutes de la gare d'Arcachon 2 allers-retours TGV Paris-Arcachon quotidiens 50 min de Bordeaux, 3h de Toulouse, 4h de Paris

Accès en voiture :

À 1 heure de Bordeaux, 3h de Toulouse...





Ces journées bénéficient

d'un accord UNIFAF pour

dérogatoire au bénéfice

conditions habituelles

actions de formation de

(Agrément formation permanente du CREAHI

n° 72 33 00588 33).

une prise en charge

des professionnels

concernés, sous

requises pour les remboursements des

ses adhérents.

d'Aquitaine:

réserve des



Accompagner le parcours de la personne handicapée

Quels projets de vie pour répondre aux effets du vieillissement ?



9^{èmes} Journées Nationales Des services pour les adultes handicapés

LES 23 ET 24 JANVIER 2014 AU PALAIS DES CONGRÈS D'ARCACHON



Accompagner le parcours de la personne handicapée :

Quels projets de vie pour répondre aux effets du vieillissement?

En 2013, environ 12 % des adultes en établissements médico-sociaux sont âgés d'au moins 55 ans, ce qui représente 25 000 personnes sur les 200 000 qui y sont accompagnées.

Selon le type d'établissements, ce phénomène de vieillissement des personnes handicapées en institution est plus ou moins marqué : si 7 % des travailleurs handicapés en ESAT ont plus de 55 ans, ils sont aujourd'hui 18 % en FO et en MAS et représentent le quart des personnes accompagnées en FAM.

Le vieillissement des personnes handicapées se caractérise par la précocité de la survenue de ses effets, une accentuation potentielle de la situation de handicap et par l'apparition de nouvelles incapacités liées à l'avancée en âge ; il est une préoccupation majeure des aidants naturels des personnes handicapées.

Cependant, si cette avancée en âge est un défi pour les structures, elle est aussi le résultat de l'amélioration continue de la qualité des accompagnements proposés et des compensations mises en œuvre. Les établissements et services accueillant des personnes handicapées adultes ont su réaliser au cours des 20 dernières années des efforts permanents d'adaptation aux besoins singuliers des personnes. Il s'agit aujourd'hui de repérer les expérimentations réussies et de conduire les évaluations nécessaires pour permettre leur pérennisation et leur diffusion à l'ensemble du secteur du handicap.

L'objectif de ces 9èmes journées nationales de formation des personnels des services pour les adultes handicapés est de faire émerger les spécificités du vieillissement de ce public. À partir de ces constats et analyses, il s'agira de définir les initiatives et améliorations à apporter aux dispositifs d'accompagnement en termes de pratiques professionnelles, d'organisation, de travail en réseau et d'aide aux aidants.

L'ANCREAI et le CREAHI d'Aquitaine vous invitent à ce temps d'échanges et de réflexions pour aider les professionnels à être en capacité d'anticiper ce vieillissement, de prévenir la survenue de ce nouveau facteur de vulnérabilité, de repérer son apparition et d'accompagner ses effets.

> « Vieillir, c'est ce qu'on a trouvé de mieux pour ne pas mourir jeune » Woody Allen

MEMBRES DU COMITÉ DE PRÉPARATION

Régine BENTEJAC, Résidences et Services pour Personnes handicapées MAJOURAOU - Association L'Autre Regard (40) Annie CADENEL, ANCREAL Thierry DIMBOUR, CREAHI d'Aquitaine

Nadia ECALLE, CREAHI d'Aquitaine

Laurent GAMBARO, Foyer Occupationnel de Gujan Mestras -ADAPEI de la Gironde (33)

Bénédicte MARABET, CREAHI d'Aquitaine

Cécile PILLOT, MAS HELIODORE - APEI de Périgueux (24) Patrick POULON - MAS Attente et Belleuve -Fondation John Bost (24) Colette RYCKWAERT. Fover La Couronne -ALGEEI du Lot-et-Garonne (47) **Dominique SALLE**, Foyer Clary - Handivillage (33) Odette TRUPIN, Handivillage (33)

JEUDI 23 JANVIER 8h30 Accueil des participants 9h30 Ouverture des 9^{èmes} journées nationales des services pour les adultes handicapés ANCREAI et CREAHI d'Aquitaine Allocution d'ouverture Michèle DELAUNAY (sous réserve), Ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la santé, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie Philippe MADRELLE (sous réserve), Président du Conseil Général de la Gironde Michel LAFORCADE (sous réserve), Directeur Général de l'ARS Aquitaine 10h30 Enjeux sociétaux du vieillissement Michel BILLÉ, Sociologue spécialisé dans l'approche des questions relatives au handicap et à la vieillesse Vieillissement des personnes handicapées : aspects médicaux 11h30 Michel MUIR, Médecin gériatre, spécialiste du vieillissement des personnes handicapées Déjeuner 13h00 14h30 Table ronde - Xavier DUPONT, CNSA - ARS, Présentation du dispositif PAERPA (Personnes Âgées en Risque de Perte d'Autonomie) - Agnès MARIE-EGYPTIENNE, Comité interministériel du Handicap (sous réserve) - Bruno LACHESNAIE, CCMSA (sous réserve) - Patrick GOHET, Inspecteur général des Affaires Sociales 16h45 La question de l'évaluation des besoins des personnes et des réponses mises en oeuvre Sylvain CONNANGLE, Directeur de l'EHPAD La Madeleine à Bergerac 17h20 Questions autour de la protection juridique des majeurs Josyane DEBERGÉ, Directrice du département des personnes protégées, Caisse d'Epargne Aquitaine-Poitou Charente **VENDREDI 24 JANVIER** Échanges et cocktail 8h15 Accueil des participants Les ateliers au choix : 9h00 Ateliers - Séquence n°1 Ateliers - Séquence n°2 10h30 Déjeuner 12h30 14h00 Faire évoluer et croiser les compétences

- 1- Le parcours coordonné de la personne handicapée vieillissante sur le territoire : Quels acteurs présents sur le territoire ? Quels partenariats à construire pour répondre aux besoins de la personne?
- 2- Le parcours coordonné de la personne handicapée vieillissante dans les structures : Quelles évolutions des structures d'hébergement pour garantir le parcours ?
- 3- Quel accompagnement de la fin de vie pour les personnes handicapées vieillissantes?
- 4- Quelle prise en compte du projet de la personne handicapée vieillissante ? Quelle adaptation du projet individuel prenant en compte ses attentes?
- 5- Quels outils et méthodes pour l'évaluation individuelle des personnes handicapées vieillissantes?
- 6- Quelle aide aux aidants des personnes handicapées vieillissantes?

- DRED-UNIFAF: Étude « Le vieillissement des personnes handicapées en situation de handicap - Quel impact sur l'accompagnement et les métiers? », Pierre-Marie LASBLEIS, Chef de service études et perspectives - Conseil Régional : Les besoins transversaux des publics au travers
- des schémas de formations sanitaires et sociales

15h00 La vulnérabilité Guillaume LEBLANC, Philosophe

16h00 Clôture des journées